

Administration Communale de Hesperange

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins lors de sa séance numéro 2024/23 du 8 juillet 2024 a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2024/24a1	Hesperange, route de Thionville – travaux d'infrastructure du 15.07.2024 au 25.07.2024
2024/24a2	Hesperange, Montée du Château – travaux d'infrastructure du 15.07.2024 au 19.07.2024
2024/24a3	Hesperange, rue de Gasperich (CR231) / rue Pierre Anen – travaux de raccordement du 15.07.2024 au 25.07.2024
2024/24a4	Itzig, rue de Hesperange / rue Espen – travaux d'infrastructure du 15.07.2024 au 25.07.2024
2024/24a5	Hesperange, rue du Stade 2000 – travaux d'infrastructure du 15.07.2024 au 25.07.2024
2024/24a6	Itzig, rue de Hesperange-travaux d'infrastructure du 15.07.2024 au 25.07.2024
2024/24a7	Fentange, Ceinture Beau-Site – travaux d'infrastructure du 15.07.2024 au 25.07.2024

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 15 juillet 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

elsecrétaire.

Le bourgmestre,

474, route de Thionville, L-5886 Hesperange Adresse postale : B.P. 10, L-5801 Hesperange Tél.: 36 08 08-1 www.hesperange.lu